



1  
Jours

# L'abandon de poste dans la fonction publique

dans SECTEUR PUBLIC - RH ET SOCIAL / Réf : PUBLI-SOC-01

## Objectifs de la formation

- Décrire l'encadrement de cette pratique extrastatutaire
- Eviter les contentieux

## Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

### Matin

#### 1. Examiner la théorie de l'abandon de poste comme dérogation à la protection statutaire

- Notion d'abandon de poste
- Encadrement de cette théorie
- Evolution jurisprudentielle

#### 2. Identifier la mise en oeuvre de la procédure d'abandon de poste

- La mise en demeure (obligation, contenu)
- Conditions de remise de la mise en demeure

### Après-midi

#### 3. Examiner l'application jurisprudentielle

- Cas dans lesquels la jurisprudence a considéré que l'agent était en abandon de poste
- Cas où l'abandon de poste n'a pas été reconnu par le juge

#### 4. Identifier les conséquences de l'abandon de poste



- Conséquences « statutaires »
- Conséquences pécuniaires

## Pré-requis

Public ayant une bonne connaissance des pratiques et codes en matière de gestion sociale dans la fonction publique

## Public cible

Cadres et agents en charge de la gestion des ressources humaines

## Pédagogie

### Méthodes pédagogiques

- Pour s'assurer de la bonne assimilation des savoirs, le formateur favorisera la participation et les interactions avec les apprenants.
- Dans la mesure où les apprenants disposent de certaines notions de base, le formateur privilégiera les mises en situation pratiques et l'approfondissement des notions principales.

### Modalités d'évaluation

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- Elle pourra prendre l'aspect d'études de cas ou de quiz récapitulatifs.
- Des travaux pratiques évalués pourront également être menés si le thème de la formation et son contenu favorisent leur mise en place.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs du participant.

